

OENEO

Société anonyme

16, quai Louis XVIII

33000 Bordeaux

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 25 juillet 2019 – 18^{ème} résolution

Grant Thornton
Membre français de
Grant Thornton International
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-la-Défense

OENEO

Société anonyme

16, quai Louis XVIII

33000 Bordeaux

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 25 juillet 2019 – 18^{ème} résolution

À l'assemblée générale de la société OENEO,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre. Le nombre total d'actions de la société attribuées gratuitement ne pourra excéder 2 500 000 actions et le nombre total d'actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux ne pourra excéder 350 000 actions.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Neuilly-sur-Seine et Bordeaux, le 2 juillet 2019

Les commissaires aux comptes

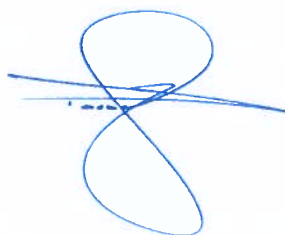
Grant Thornton

Deloitte & Associés

*Membre français de
Grant Thornton International*



Vincent FRAMBOURT



Mathieu PERROMAT